



R. 05.06.18



Commune de Mont-la-Ville  
Route du Chome 1  
1148 Mont-la-Ville

Epalinges, le 29.05.2018



## RAPPORT D'ANALYSE

V 1

N° de dossier : 18-VD-25902

### CONTEXTE

**But du contrôle :** Autocontrôle / Eau potable / Commune de Mont-la-Ville

**Prélèvement du :** 21.05.2018 **Effectué par :** Monsieur Vincent MIAZ

**Date arrivée :** 23.05.2018

**Remarque :** L'échantillon n° 18-70054 a été prélevé à un réservoir privé.  
Ce réservoir reçoit l'eau du réseau de Mont-La-Ville

### Echantillons du dossier

#### APPRECIATION

• 18-70051	Eau de boisson à la source / Sources En Baules	Conforme
• 18-70052	Eau de boisson à la source / Source Les Fribourgeois	Conforme
• 18-70053	Eau de boisson dans le réseau de distribution / Fontaine "Vers Ptit mag"	Conforme
• 18-70054	Eau potable de privé / Réservoir des Chambrettes - Réservoir privé	Non conforme
• 18-70055	Eau de boisson dans le réseau de distribution / Fontaine "Battoir"	Conforme

### N° d'échantillon : 18-70051 - Eau de boisson à la source

**Secteur :** Mont-la-Ville

**Date de prélèvement :** 21.05.2018

**Lieu de prélèvement :** Sources En Baules

### VD-MIBIOL

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	49	max. 100
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	max. 0
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	max. 0

max : Valeur maximale ; min : Valeur minimale

### Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

**N° d'échantillon : 18-70052 - Eau de boisson à la source**

Secteur : Mont-la-Ville  
Lieu de prélèvement : Source Les Fribourgeois

Date de prélèvement : 21.05.2018

**VD-MIBIOL**

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	37	max. 100
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	max. 0
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	max. 0

max : Valeur maximale ; min : Valeur minimale

**Appréciation de l'échantillon :**

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

**N° d'échantillon : 18-70053 - Eau de boisson dans le réseau de distribution**

Secteur : Mont-la-Ville  
Lieu de prélèvement : Fontaine "Vers Ptit mag"

Date de prélèvement : 21.05.2018

**VD-MIBIOL**

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	25	max. 300
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	max. 0
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	max. 0

max : Valeur maximale ; min : Valeur minimale

**Appréciation de l'échantillon :**

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

**N° d'échantillon : 18-70054 - Eau potable de privé**

Secteur : Mont-la-Ville  
Lieu de prélèvement : Réservoir des Chambrettes - Réservoir privé, Mont-la-Ville

Date de prélèvement : 21.05.2018

**VD-MIBIOL**

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	>2 000	max. 300
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	max. 0
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	1	max. 0

max : Valeur maximale ; min : Valeur minimale

**Appréciation de l'échantillon :**

- Nombre de germes trop élevé, présence d'une bactérie d'origine fécale entérocoque /100 ml.

Base légale : Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11).

Cet échantillon est non conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

**N° d'échantillon : 18-70055 - Eau de boisson dans le réseau de distribution**

Secteur : Mont-la-Ville  
Lieu de prélèvement : Fontaine "Battoir"

Date de prélèvement : 21.05.2018

**VD-MIBIOL**

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	28	max. 300
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	max. 0
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	max. 0

max : Valeur maximale ; min : Valeur minimale

**Appréciation de l'échantillon :**

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

---

## CONCLUSION GLOBALE

L'échantillon n°18-70054 n'est pas conforme aux normes en vigueur et peut présenter un risque d'atteinte à la santé.

Ce résultat défavorable a été communiqué en date du 28.05.2018 à M. Miaz, avec notre demande de prendre **immédiatement** les mesures suivantes:

---

## MESURE(S)

- 1 Informer le propriétaire privé des résultats d'analyse

---

## EMOLUMENTS

Emolument : 505.00 CHF (Montant HT)

---

## VOIES DE DROIT

Conformément aux articles 67 et 70 de la loi fédérale du 20 juin 2014 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (LDAI), vous avez le droit de former opposition à nos décisions, par écrit auprès du Chimiste cantonal, dans un délai de 10 jours dès réception du présent rapport. L'opposant supportera les frais de la procédure de réexamen si son résultat lui est défavorable.

LE CHIMISTE CANTONAL



Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.